



Formation continue pour les professionnels du domaine de la médecine ayurvédique



Objectif : valider ses acquis, discuter et analyser des études de cas selon les préceptes de la médecine ayurvédique.

Public cible : thérapeute en Ayurveda-thérapie, naturopathe en médecine ayurvédique

Date : samedi le 9 novembre 2024.

Heure : 9h – 12h et de 13h – 17h (7 heures).

Lieu : Santé par l'Ayurveda, chemin du Grand-Clos 8, 1092 Belmont-sur-Lausanne.

Prix : 150.- (le paiement valide l'inscription à l'atelier).

Information supplémentaire : chaque participant devra m'envoyer son étude de cas au plus tard jusqu'au 25 octobre 2024. Le pro forma de l'anamnèse vous sera envoyé après votre inscription.

Contenu :

- Connaître les deux profils professionnels du domaine de l'Ayurveda
- Déterminer les limites de chacune des professions (cahiers des charges respectifs)
- Discuter et analyser les cas proposés selon les préceptes AYU
- Orienter son examen selon l'une ou l'autre profession
- Elaborer un/des protocole(s) thérapeutique(s)

Inscription :

Carole Zinsel, BAMS et Naturopathe en médecine ayurvédique DF
info@santeparlayurveda.ch

Ce cours s'oriente vers les critères du Règlement de la Formation Continue et Qualifiante de RME.

Carole Zinsel
Naturopathe en médecine ayurvédique DF

info@santeparlayurveda.ch
079/393.50.71